



Marché à procédure adaptée

Voyage en Provence de 4 jours

Du 18 au 21 février 2025

Personne publique

Collège La Tourette

Service intendance

80 boulevard de la Croix-Rousse

69001 LYON

Tel 04 78 72 34 52

Pouvoir adjudicateur : Mme NAKOURI, principale du collège.

Comptable assignataire : Mr STRACHECKY, agent comptable

Renseignements : Mme TARDY-JOLYS, gestionnaire du collège

Mail : intendant.0694191f@ac-lyon.fr

Marché passé selon une procédure adaptée

1. OBJET DU MARCHÉ :

Voyage culturel de 4 jours en Provence comprenant le transport et les déplacements en autocar, l'hébergement, les visites pour 4 jours. Sont inclus les petits déjeuners, les déjeuners (panier-repas) et les diners.

Dates du voyage envisagé : du 18 au 21 février 2025

Transport : Transport en autocar récent de classe grand tourisme répondant aux normes de sécurité imposées par la France. Départ et retour devant le collège.

Effectif : 80 élèves de 3èmes et 5 accompagnateurs

Logement : dans un périmètre d'une heure maximum autour des sites de visite pour les élèves et accompagnateurs. Nous souhaitons que les lieux d'hébergement soient les mêmes, même si les participants sont répartis dans 2 bus. Préférence pour les hébergements de groupe (auberge de jeunesse, résidence pour groupe...). Sont inclus dans le prix : les nuitées, petits-déjeuners, panier-repas et diners.

Repas : les repas doivent être équilibrés et en quantité et qualité suffisantes. Si un participant ne peut manger le plat prévu pour divers motifs (ex : allergie...) un autre plat doit lui être proposé. Le repas prendra aussi la forme d'un panier repas fourni par l'hôtelier suivant le programme. La pension complète commence avec le soir du jour 1 termine avec le déjeuner du jour 4. Ces repas doivent être inclus dans le prix du voyage.



2. PROGRAMME DES VISITES :

- Jour 1 : Départ de l'établissement vers 7h (petit déjeuner et déjeuner non-inclus)
Matin : visite guidée du site archéologique de Puymon et visite libre de Vaison la Romaine
Après-midi : Arrêt Pont du Gard pour découverte libre. Départ vers 16h pour hôtel dans la région de Marseille, dîner et nuit
- Jour 2 :
Matin : visite libre des vestiges de Massilia : site des premières carrières des Phocéens, crypte de l'abbaye Saint-Victor, visite libre du musée d'histoire de Marseille et jardin des vestiges (divisés en sous-groupe) et visite guidée du MUSEM.
Après-midi : inversion des groupes puis départ vers Hyères avec visite libre du site archéologique d'Olbia pour groupe 1 et temps libre pour groupe 2 puis inversion des groupes. Retour à l'hébergement, dîner et nuit
- Jour 3 :
Matin : Visite libre site archéologique de Glanum
Après-midi : découverte libre de la cité provençale d'Arles : Amphithéâtre (Arènes), Théâtre antique, Thermes de Constantin, Cryptoportiques, Les Alyscamps, Cloître St-Trophime (« Pass Scolaire » donnant accès aux monuments de la ville)
Installation à l'hébergement, dîner et nuit
- Jour 4 :
Matin : visite libre avec audio-guides du musée de la Romanité pour 2 groupes et visite libre des Arènes et de la Maison Carrée pour les 2 autres groupes. Déjeuner aux Jardins de la Fontaine
Après-midi : inversion des groupes
Retour sur Lyon pour 20h30

3. LOGEMENT ADULTES ACCOMPAGNATEURS

Le logement des adultes accompagnateurs se fera en chambre individuelle (obligatoirement 1) ou double.

4. ASSURANCES

L'offre proposera obligatoirement :

- Une assurance annulation individuelle avec souscription par l'ensemble des participants incluant à minima les cas suivants :
 - o Raison de santé de l'élève interdisant la participation au voyage, justifié par un certificat médical
 - o Décès dans la famille (parents ou fratrie)
 - o Déménagement entraînant un changement d'établissement
 - o Licenciement économique du père ou de la mère ou de la personne ayant fiscalement à charge le participant mineur



- Une assurance annulation totale du groupe

Le montant de la franchise retenue devra être clairement indiqué ainsi que les clauses du contrat d'assurance.

REMISE DES OFFRES ET CHOIX DU PRESTATAIRE

Les offres devront parvenir le mardi 5 novembre 2023 à 12h au plus tard soit par courrier postal à l'adresse mentionnée en tête de ce document, soit par courriel à

intendant.0694191f@ac-lyon.fr, soit en déposant vos offres sur cette plateforme.

Le délai de validité des offres est fixé à 20 jours (vingt jours) à compter de la date limite de remise des offres.

Les candidats devront produire un dossier complet rédigé en français comprenant :

- Le présent document daté et signé
- Une offre comportant le détail des prestations et des prix
- Un document de présentation de l'entreprise et son attestation d'assurance
- Une liste d'établissements avec lesquels le voyageur a déjà travaillé
- Présentation des hôtels (nombre d'étoiles, type de chambre...) et son emplacement
- Tout document explicatif et/ou technique jugé utile par le candidat

PRIX

Les prix sont fermes et doivent comprendre l'intégralité des prestations prévues dans le présent document (hébergement et repas des participants, visites au programme, frais de péages, parking, toutes charges et taxes en lien avec le voyage...). Le voyageur ne pourra prétendre au paiement d'aucune autre somme pour l'exécution du présent séjour.

Les éventuelles déductions ou remises seront affectées à l'ensemble du voyage et des participants.

REMARQUE

En aucun cas les accompagnateurs ne recevront de l'espèce ou tout autre moyen de paiement de la part du prestataire pour régler sur place une quelconque prestation. Le voyageur se chargera également de l'ensemble des réservations.

CHOIX DU PRESTATAIRE

Le marché sera attribué selon l'offre la plus avantageuse selon les critères suivants :

- Le prix (60%)
- La qualité des services associés : programme, conditions d'annulation, de révision du nombre de participants, conditions de paiements... (40%).

Signature et cachet du prestataire